



Robert Dussey

Conférence de l'AIPAC
ROBERT DUSSEY PRÉSENTE
L'OBJECTIF ET LES RÉSULTATS
ATTENDUS DU SOMMET
AFRIQUE-ISRAËL DE LOMÉ

P.7

Projection sur les
opportunités d'affaires
LE TOGO SE VEND AU
MAROC AVEC « DOING
BUSINESS WITH TOGO »

P.2 & 6

N°523 du 29 Mars 2017 / Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

www.lemessenger-actu.com

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

*Pour vos publicités et
annonces contactez :*

90 04 71 59

90 26 15 54

Réconciliation et renforcement de l'unité nationale au Togo



P.3 & 4

LE 3e PILIER DE LA JUSTICE
TRANSITIONNELLE OFFICIELLEMENT LANCÉ

LES 09 IMPORTANTES QUESTIONS À CONNAÎTRE À TOUT PRIX



Kodjo Adédzé, Commissaire de l'OTR par intérim

Les allègements
de la loi de
finances 2017 en
matière d'impôts
DE QUOI
S'AGIT-IL ?

P.2

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

P.4

OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ?

Les allègements de la loi de finances 2017 en matière d'impôts DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans la loi de finances gestion 2017, le gouvernement togolais a pris des mesures fortes pour alléger les taxes aux contribuables, redonner confiance aux opérateurs économiques, et améliorer le panier de la ménagère, ceci à travers l'Office Togolais des Recettes (OTR), structure chargée de la collecte des taxes et impôts. Il s'agit de la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés, l'exonération totale et la réduction du taux de la TVA sur certains produits ainsi que l'utilisation des valeurs de références en lieu et place de la valeur transactionnelle. Ces mesures in fine visent à favoriser le mieux-être de la population togolaise.

En effet, les mesures contenues dans la loi de



Kodjo Adédzé, commissaire de l'OTR finances gestion 2017 viennent concrétiser l'engagement du chef de l'Etat, lequel engagement est inscrit dans son mandat social dont le but est d'assouplir les souffrances des populations.

Baisse de l'impôt sur les revenus et l'exonération totale

de la TVA

Le taux de l'impôt sur les sociétés passe désormais de 29% à 28%. Les terminaux mobiles et équipements informatiques, les matériels de production d'énergie renouvelable, le lait non transformé, le riz à l'exception du riz de luxe bénéficient d'une exonération totale de la TVA.

La TVA passe de 18% à 10%

En ce qui concerne la réduction, le taux sur les produits tels que le tissu Kaki, le pagne hollandais, tissus Fancy, le sucre, le lait manufacturé, les farines de céréales, l'huile alimentaires, les matériels agricoles, les pâtes alimentaires, l'hébergement et la restauration des touristes...

diminue de 8%. Ce taux qui était de 18% passe maintenant à 10%.

Des valeurs de références dans le dédouanement

Les dernières innovations concernent également le dédouanement de certains produits de premières nécessités à savoir : l'huile végétale, le riz parfumé et non parfumé, le sucre en poudre et en morceau, le lait en poudre, les tissus Fancy et Wax. A tous ces produits, la loi de la finance prévoit l'utilisation des valeurs de référence en lieu et place de la valeur transactionnelle.

Notons que ces différentes diminutions ont pour objectif en ce qui concerne les exonérations de réduire le coût des produits concernés

d'une part, et de promouvoir le développement de certains secteurs d'activités. Quant à la douane, ces dispositions permettront de réduire le coût de dédouanement de 15% pour les produits totalement exonérés de TVA et de 7% pour les produits à taux de TVA réduit à 10%.

En rappel, l'office togolais des recettes est sous la supervision du ministère de l'économie et des finances. Il fonctionne sur la base des textes du code général des impôts et le code des douanes national. Il a pour mission de collecter les impôts et taxes pour le compte de l'Etat, selon la loi de finance votée chaque année par le parlement pour le compte de l'exercice suivant.

Elom

Projection sur les opportunités d'affaires

LE TOGO SE VEND AU MAROC AVEC « DOING BUSINESS WITH TOGO »

Comment relancer véritablement et raffermir le tissu économique et les échanges commerciaux ainsi que les investissements directs étrangers entre le Togo et le Maroc : c'est la trame essentielle d'un séminaire économique dénommé « **Doing Business with Togo** » organisé par l'Ambassade de la République Togolaise près le Royaume du Maroc en partenariat avec l'Association Marocaine des Exportateurs « ASMEX » et le Groupe HESTIM (Hautes Etudes des Sciences et Techniques de l'Ingénierie et du Management), le 20 mars 2017 à Casablanca.

Ce séminaire avait pour principal objectif de renforcer la coopération économique entre le Togo et le Maroc par la mise en relation des opérateurs économiques des deux pays pour un partenariat Sud-Sud fructueux et mutuellement bénéfique.

S'inscrivant dans la droite ligne de la nouvelle vision panafricaine des plus Hautes Autorités de ces deux pays, en l'occurrence Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise et Sa Majesté le Roi MOHAMMED VI, Roi du Maroc dont le « Grand Retour » au sein de la famille Africaine n'est plus à démontrer, ce séminaire a été une occasion de présenter aux Opérateurs Economiques Marocains les opportunités d'affaires et d'investissement au Togo, les atouts de la zone franche togolaise, les appels d'offres et marchés publics au



Une partie de la délégation togolaise

Togo et également la fiscalité douanière.

Tout comme l'on pouvait y noter, outre des membres de la Délégation Togolaise, cette rencontre a connu la participation de plus de 150 Opérateurs Economiques Marocains à l'instar de plusieurs Hautes Personnalités Togoïses et Marocaines.

Les allocutions et interventions prononcées au cours de cette séance d'ouverture, ont toutes démontré l'intérêt du renforcement souhaité de cette coopération économique entre le Togo et Maroc.

Indiquant le rôle et la place que le Maroc est, plus que jamais, déterminé à jouer sur l'échiquier continental africain, Monsieur Koudjo ADANOU, Chargé d'Affaires de l'Ambassade du Togo au Maroc, a appelé les Opérateurs Economiques Marocains à se saisir de toutes les potentialités et opportunités d'affaires que présente le Togo vu sa position géographique de la sous-région ouest-africaine, les mesures incitatives des

Investissements Directs Etrangers (IDE) ainsi que d'importants gisements de ressources minières encore non/ou faiblement exploités. Le Chargé d'Affaires n'a pas manqué de louer la qualité des relations exemplaires dont jouit le Togo auprès du Maroc.

Invitant à se référer à la complémentarité économique de ces deux pays, Monsieur Germain E. MEBA, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) a souligné que son institution va poursuivre sur la voie de rapprochement des Hommes d'Affaires des deux pays pour un partenariat Sud-Sud fructueux et mutuellement bénéfique. Il a lancé à cet effet un appel pour un soutien plus accru des entreprises marocaines en matière de transfert de technologie et du savoir-faire pour garantir le succès de toutes les initiatives d'investissement durable au Togo.

Insistant sur le fait que son institution allait poursuivre dans le sens d'une coopération sud-sud, gagnant-gagnant, le Président de l'ASMEX, a

exhorté l'assistance pour un renforcement de la coopération destinée à développer les investissements entre les deux Pays pour promouvoir l'exportation et permettre au secteur privé de bénéficier de ce hub du développement de la sous-région ouest-africaine.

Après la projection d'une vidéo institutionnelle d'une dizaine de minute, réalisée par la CCIT sur le Togo, s'en est suivi une présentation du Togo par le Dr Koffi SODOKIN, Conseiller Economique du Chef de l'Etat, Monsieur Germain E. MEBA, Président de la CCIT, et Monsieur Tchakoura GNON, Inspecteur des Douanes, Chef Division d'Etudes et Législations de l'Offices Togolais des Recettes.

Dans sa présentation, Dr Koffi SODOKIN a mis en exergue les raisons d'investir au Togo ainsi que les projets potentiels et les idées de projets stratégiques. Il s'agit de :

(i) La paix et la sécurité au Togo, (ii) le Positionnement

géographique du Togo dans la sous-région Ouest-Africaine ; (iii) le cadre légal bien structuré notamment l'adoption en 2009 de la Charte des PME, l'adoption en 2011 d'un nouveau code des Investissements, opérationnalisation en 2011 de la cour d'arbitrage du Togo, la législation du travail flexible entre autres ; (iv) le cadre Macro-économique du Togo en matière de la stabilité politique, l'adoption d'une Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE), le développement d'une vision Togo 2030 ; (v) les Infrastructures de base dans les secteurs énergétique, routier, aéroportuaire, portuaire, ferroviaire et télécommunications, les secteurs dominants de la structure de l'économie togolaise tels que l'Agriculture et la pêche, le service, l'Industrie ; (vi) les institutions en charge de l'Investissement au Togo tel que le Conseil Présidentiel pour l'Investissement au Togo (CPIT), la Chambre du Commerce et d'Industrie (CCIT), le Ministère du Commerce et de l'Industrie, le Ministère de l'Agriculture, le Ministère des mines, le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) et la Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (SEGUCE-TOGO) ; (vii) les projets d'investissements potentiels dans les domaines d'infrastructures, d'agriculture, du tourisme, des mines.

Pour sa part, Monsieur (Suite à la page 6)

Réconciliation et renforcement de l'unité nationale au Togo

LE 3^e PILIER DE LA JUSTICE TRANSITIONNELLE

OFFICIELLEMENT LANCÉ

LES 09 IMPORTANTES QUESTIONS À CONNAÎTRE À TOUT PRIX

La phase de réparation des victimes d'actes de violations graves des droits de l'homme au Togo de 1958 à 2005 a été officiellement lancée le vendredi 24 mars à Lomé, par le premier ministre Sélom Klassou. Cette réparation qui sera conduite par le Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN, constitue une mesure urgente à prendre pour soulager les victimes et permettre le processus de réconciliation de prendre effectivement corps et surtout d'avancer.

« En ce moment que chacun devine si important pour notre pays le Togo, je ne puis cacher ni l'émotion qui me submerge, ni davantage ma satisfaction d'avoir à lancer, au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE garant de l'unité nationale, le processus de réparation des préjudices subis par nos compatriotes, victimes des crises politiques que notre cher pays a traversées de 1958 à 2005.

Durant sa marche en avant, et sous le poids de ses antagonismes internes, le peuple togolais a parfois fléchi et plié, mais jamais, il n'a rompu l'essentiel, à savoir, le lien national.

Face aux nombreux périls, nous avons toujours gardé notre foi en le Tout-Puissant Créateur, évitant ainsi à notre pays l'irréparable et la déchirure complète. Nous devons rendre grâce à Dieu de nous avoir permis, malgré les soubresauts inhérents à toute vie humaine, de garder intact notre ardent désir de nous affranchir des pesanteurs du passé et construire un avenir

harmonieux et partagé.

Je voudrais ici m'incliner devant la mémoire de tous ces citoyennes et citoyens, sans distinction d'origine géographique, ni d'appartenance ethnique, politique ou religieuse, emportés par nos incompréhensions et égocentrismes individuels ou collectifs. J'exprime la compassion du Chef de l'Etat et du Gouvernement à l'endroit de nos sœurs, frères ou parents, qui sont marqués pour le reste de leur vie par des séquelles indélébiles de cette période.

Daigne Dieu, le Tout-Puissant, dans sa pitié infinie apaiser les cœurs.

C'est par ces mots que le premier ministre Sélom Klassou a introduit son discours de circonstance pour montrer l'importance de l'acte de réparation des victimes d'injustice à caractère politique depuis 1958 jusqu'en 2005.

Sélom Klassou qui s'est réjoui de la présence de plusieurs composantes sociopolitiques, signe pour lui d'un sentiment exprimé par le peuple et de sa détermination à consolider envers et contre tout, la cohésion nationale, gage d'un vivre ensemble, a dit également comprendre « le désarroi des uns et des autres face aux tragédies que nous avons vécues ».

« Mais il nous faut faire preuve d'un supplément d'âme, pour désormais affronter ce passé difficile, le solder définitivement et baliser le chemin de notre avenir commun », a-t-il ajouté.

« Réparer, c'est faire justice », a précisé le premier ministre qui a également appelé à garantir la non-répétition des actes préjudiciables à la



Awa Nana Daboya, Présidente du HCRRUN

cohésion nationale.

Pour la présidente du HCRRUN, Awa Nana Daboya, « ... à l'étape actuelle de sa mission, le HCRRUN mesure les enjeux d'espoir ou d'incompréhension, d'adhésion ou de rejet selon que les attentes légitimes auront été satisfaites ».

« Sur ce point, le HCRRUN affirme qu'il s'en tiendra à son cahier des charges pour dire qu'il exécutera le programme de réparations tel que élaboré, pour servir aux victimes les quantum de préjudices tels que y inscrits aux chiffres réels, prenant soin bien sûr de porter assistance aux victimes bénéficiaires par un service d'accompagnement médico-psychologique afin que ces victimes renouent un nouveau pacte de confiance avec l'Etat, pour se recréer elle-même », a laissé entendre Awa Nana.

Le travail du HCRRUN résulte de celui de la CVJR et la réparation, considérée comme le troisième pilier de la Justice Transitionnelle après le droit à la vérité et le

droit à la justice, dont la mise en œuvre a été lancée le vendredi dernier, est le résultat des investigations menées par la CVJR elle-même, après des auditions et dépositions faites par des citoyens ayant subi des préjudices suite aux troubles sociopolitiques qui ont émaillé le pays dans la période comprise entre 1958 et 2005.

Les résultats de ces travaux de la CVJR ont conduit à proposer un programme de réparation qui regroupe les victimes des événements en trois phases :

La phase 1 : événements de 1958 à 1962 ;

La phase 2 : événements de 1963 à 2004 ;

La phase 3 : événements de 2005.

Dans le travail du Hcrrun dès sa prise de fonction et qui a consisté à consulter les populations a révélé des victimes dont la prise en charge nécessite des actions urgentes. Ces victimes à en croire Awa Nana se situe en majorité dans la phase trois et est lié aux troubles

sociopolitiques et aux violences de l'année 2005.

7015 victimes sur un total de 22415 victimes recensées pour toutes les 3 périodes de 1958 à 2005. Ainsi, la phase trois, comporte en elle-même deux événements, à savoir ceux de février et ceux d'avril.

Pour la présidente du Hcrrun, il importe aujourd'hui de faire un geste symbolique envers ces victimes.

« Les réparations de ces victimes sont aussi bien individuelles que collectives, directes que indirectes, matérielles que d'ordre pécuniaire, scolaire, mais surtout de nature symbolique ; nous sommes en matière de justice transitionnelle, rappelons-le, où les réparations immatérielles comptent beaucoup, telles la restauration de la dignité des victimes, la reconnaissance de leur statut, la réhabilitation, la restitution des biens et libertés...etc. autant de droits que de garanties de non répétition requises », a-t-elle déclaré.

Auparavant, c'est à travers, la première phrase du préambule de la Constitution Togolaise qui dit, « Nous, Peuple Togolais, nous plaçant sous la protection de Dieu... », et en s'appuyant sur le Verset du Saint Coran qui dit : « Craignez Dieu et réconciliez ceux qui sont en contradiction et obéissez à Dieu si vous êtes croyants » tiré de la Sourate 8 « Al Anfal » (le Butin) V.1 que la présidente du HCRRUN a appelé les togolaises et togolais à démontrer leur foi en le Tout Puissant Créateur.

LM

Première phase des réparations : ce qu'il faut savoir

1- Qui peut être bénéficiaire du programme de réparation du HCRRUN ?

Selon la recommandation 34 de la CVJR, sont bénéficiaires du programme de réparations :

- Toute personne, quelle que soit sa nationalité, qui a subi un préjudice du fait des violences à caractère politique, de violations graves des droits de l'homme, commises durant

la période allant de 1958 à 2005.

2- Qui sont les victimes que le HCRRUN va réparer ?

Des personnes ayant subi un préjudice notamment une atteinte à leur intégrité physique ou mentale, une souffrance morale, une perte matérielle ou une atteinte grave à leurs droits fondamentaux, en raison d'actes ou d'omissions constituant des violences graves des

droits de l'homme. Elles doivent être préalablement enregistrées par la CVJR.

3 - Comment sont-elles identifiées ?

Les victimes ont été auditionnées par la Commission Vérité Justice et Réconciliation qui les a enregistrées comme telle.

4- Pourquoi toutes les victimes ne seront pas prises en compte à

cette première phase ?

Compte tenu du fonds initial accordé par le gouvernement qui est de deux milliards de francs CFA, toutes les victimes ne pourront pas être prises en compte pour cette phase de démarrage. Elle concernera essentiellement une partie des victimes des événements de 2005 soit au total 2475 victimes.

(Suite à la page 4)

Culture/La francophonie

OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ?

Le 20 mars de chaque année est célébrée dans le monde la Journée internationale de la francophonie, permettant aux pays parlant la langue française de la fêter. Cette Francophonie, « le Commonwealth à la française », telle qu'aimait l'appeler Léopold Sédar Senghor, possède aujourd'hui une dimension planétaire et un statut internationalement reconnu. Retour sur les étapes marquantes de la mise en place de cette organisation hétérogène, une unité linguistique au service de la diversité culturelle.

Origine de la francophonie

La naissance de l'idée de Francophonie vient de ces « *pères fondateurs* » qui tentent fermement durant le début des années 60 de réunir les nations qui emploient le français comme « *langue nationale, langue officielle ou langue de culture* ». C'est le contenu du discours de Senghor en juin 1966 à la conférence des chefs d'Etats de l'Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM), où il est mandaté aux côtés d'Hamani Diori pour tenter de convaincre les pays francophones africains de participer à des projets de coopération, avant tout culturels. Leurs efforts sont récompensés en février 1969 avec la tenue à Niamey d'une première conférence intergouvernementale des Etats francophones, puis d'une seconde l'année suivante. Elle aboutit le 20 mars 1970, à la signature par 21 pays d'une charte créant l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), qui deviendra l'Agence intergouvernementale de la Francophonie avant de prendre son appellation actuelle, l'Organisation internationale de la Francophonie



Michaëlle Jean, SG de la francophonie (OIF), en 2005. La date du 20 mars est alors devenue depuis 1988 celle de la Journée internationale de la francophonie.

En rappel, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) est une institution dont les membres partagent ou ont en commun la langue française et certaines valeurs comme, notamment, la diversité culturelle, la paix, la gouvernance démocratique, la consolidation de l'état de droit, la protection de l'environnement.

Objectifs de la francophonie (OIF)

L'OIF a pour objectif de contribuer à la prévention des conflits au sein de l'espace francophone. Elle vise à favoriser la consolidation de l'état de droit et de la démocratie et agir pour la promotion et l'effectivité des droits de l'homme dans cet espace. L'OIF a la volonté de promouvoir la diversité culturelle. Elle est au service de l'éducation et intervient à toutes les étapes de la formation. Elle est aussi au service de l'économie et du développement.

Evolution de la langue française dans le monde

Partagé par 274 millions de personnes sur tous les continents, le français se situe au 5e rang des

langues les plus utilisées, derrière le mandarin, l'anglais, l'espagnol et suivant les estimations, l'arabe ou l'hindi.

Langue de travail dans les organisations internationales, le français est la 2e langue la plus apprise dans le monde, avec près de 125 millions d'élèves et un demi-million de professeurs de français à l'étranger. Il est la 4e langue d'Internet, la 3e langue du monde des affaires et la 2e langue d'information internationale dans les médias. Présent dans 35 pays sur les 5 continents, il est en plein essor avec une augmentation de 70% du nombre de ses membres entre 2015 et 2016. En décembre 2014, elle regroupe 84 États ou gouvernements (54 membres de plein droit, 4 membres associés et 26 observateurs), soit plus de 900 millions d'habitants, selon son site web.

La francophonie est le 6ième espace géopolitique par sa population, laquelle pourrait devenir 4e espace géopolitique en 2050 avec 770 millions de francophones selon les prévisions.

Célébration

Chaque année, des activités sont organisées aussi bien dans les 80 États et gouvernements de l'OIF que dans ceux où le français est moins parlé. Des concours de mots, des spectacles, des festivals de films, des rencontres littéraires, des rendez-vous gastronomiques, des expositions artistiques... sont alors au rendez-vous.

Au Togo, la francophonie s'observe également à travers l'organisation de plusieurs activités sur l'ensemble du

territoire.

Cette année, la célébration s'est déroulée à plusieurs endroits notamment le site de Radisson Blu Hôtel 2 Février, le lycée technique, l'Institut français du Togo, l'Université de Lomé, la maison TV5 Monde, le Village du Bénin, les centres de lecture et d'animation culturelle, le campus numérique francophone de Lomé, les lycées centraux des cinq régions et de Lomé commune pour la Promotion de la Langue française (PROLAF).

L'institution de la journée internationale de la francophonie supprime toute distinction de race et intègre les populations colonisées dans une définition englobante, où le français revêt un caractère universel.

La francophonie est dirigée à ce jour par l'haïtienne Michaëlle Jean qui a pris fonction depuis le 30 Novembre 2014.

Quelques expressions à bannir

L'académie française propose de bannir certaines expressions dont nous faisons l'usage notamment :

- "Au jour d'aujourd'hui"
- "Descendre en bas", "monté en haut"
- "Par contre"
- "Malgré que"
- "La voiture à Monique"
- "Allez au coiffeur"
- "Excusez-moi"
- "Autant pour moi"
- "Après que je sois allé"
- "Pallier à quelque chose"

Elom

Première phase des réparations : ce qu'il faut savoir(Suite)

5-A quand le tour des autres victimes ?

Nous comptons sur la volonté politique affichée du gouvernement et espérons dans un délai bref une autre allocation de fonds plus conséquent

6- Quelles sont les formes de réparations que le HCRRUN va mettre en œuvre ?

Il existe cinq formes de réparations selon les standards internationaux

- La restitution s'entend des mesures qui visent à « rétablir la victime dans la situation originale qui existait avant que les violations flagrantes du droit international humanitaire ne soient produites », par exemple, la restauration de la liberté, la jouissance des droits de l'homme, de l'identité de la vie de famille

et de la citoyenneté, le retour sur le lieu de résidence et la restitution de l'emploi et des biens ;

- L'indemnisation « devrait être accordée pour tout dommage résultant de violations flagrantes du droit international des droits de l'homme et des violations graves du droit international des droits de l'homme et de violations graves du droit international humanitaire, qui se prête à une évaluation économique, selon qu'il convient et de manière proportionnée à la gravité de la violation et aux circonstances de chaque cas » tel que les occasions perdues, la perte de revenus et le dommage moral ;

- La réadaptation « devrait comporter une prise en charge médicale et psychologique ainsi que l'accès à des services

juridiques et sociaux »

- La satisfaction s'entend d'une large catégorie de mesures allant de celles qui visent à faire cesser les violations aux mesures suivantes : recherche de la vérité, recherche des personnes disparues, récupération et réinhumation des restes, excuses publiques, sanctions judiciaires et administratives, commémoration et démolition et formation aux droits de l'homme ;

- Les garanties de non-répétition constituent une autre grande catégorie qui comprend des réformes institutionnelles visant à assurer le contrôle des forces de sécurité par l'autorité civile à renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire à protéger les travailleurs des droits de

l'homme, à promouvoir les normes internationales relatives aux droits de l'homme au sein des fonctionnaires, des responsables de l'application des lois, des fonctionnaires, des responsables de l'application des lois des médias, de l'industrie et des services psychologiques et sociaux.

7- Toutes les victimes vont-elles être payées en argent ?

Non toutes les victimes ne vont pas être payées en argent si on se réfère aux différents types de réparations cités plus haut tels que la restitution et la satisfaction.

8- Une victime qui n'a pas fait de déposition à la CVJR peut-elle s'attendre à une réparation par le HCRRUN ?

Non, une victime qui n'a pas fait de déposition à la CVJR ne peut pas être réparée. Le HCRRUN ne prend en compte que les victimes auditionnées par la CVJR et qui sont retenues comme telles.

9-Toutes les personnes qui ont fait des dépositions à la CVJR sont-elles reconnues comme des victimes à réparer ?

Après les dépositions des investigations ont été faites pour attester de la véracité des faits enregistrés. Si les études et investigations montrent que les faits sont avérés alors la personne est considérée comme une victime. Mais il faut que les faits allégués rentrent dans le mandat de la CVJR, c'est-à-dire les personnes victimes de violences à caractère politique entre 1958 et 2005.

Lu sur le net !

Décodage biologique du baiser
Un drôle de prélude érotique!

S'embrasser est loin d'être un acte anodin. Prélude érotique pour les amants, le baiser déclenche une véritable symphonie biologique qui augure de nos ébats, nous informe sur notre désir et détermine notre attachement. Le point avec Lucy Vincent, docteur en neurobiologie, à l'occasion de la sortie de son livre "L'amour de A à XY".

« Juste un baiser", demande soudain un nouvel amoureux ! "Un baiser !", réclament aussi les invités à une cérémonie de mariage. Bien moins innocente qu'il n'y paraît, cette étreinte buccale entraîne toute une cascade d'événements tant biologiques que cérébraux. Véritable prélude érotique et nuptial, le baiser met à jour nos pudeurs comme nos audaces sous la couette, et détermine également nos liens d'attachements.

Le baiser, un acte déterminant !

Le baiser, c'est un peu comme une première fois entre deux amants : il y a un avant et un après. "S'embrasser initie un nouveau statut. C'est un seuil dans une relation", insiste le Dr Lucy Vincent. Peu de temps avant que vos deux bouches s'unissent, vous étiez simplement deux individus. Après, le type de rapport n'est plus le même.

Pourquoi ? "Le baiser donne à expérimenter une intimité physique tout à fait singulière, très différente de celle d'un acte sexuel", affirme la spécialiste. L'attirance physique réciproque est telle qu'elle incite à goûter l'intérieur d'une bouche autre que la sienne, et à dépasser la répulsion naturelle d'une autre salive que la sienne. Scellant de fait une entente tacite. Le baiser, c'est la quintessence de l'intimité sexuelle en quelque sorte.

Embrasser : le ballet des hormones

Nous ne sommes plus sans ignorer la grammaire biologique de l'érotisme. Le baiser aussi possède la sienne propre, autour de réactions complexes qu'il déclenche, avec des influences certaines. Zoom avant sur la salive qu'on échange, dans laquelle circulent un nombre d'informations, loin d'être anecdotiques. On y trouve un certain nombre d'hormones impliquées tant dans le désir sexuel que celui d'une union à longue durée, à savoir la testostérone et les oestrogènes.

"La testostérone étant très impliquée dans la motivation sexuelle, le baiser pourrait bien être un moyen d'entretenir le désir de faire l'amour", déclare Lucy Vincent. Quant au taux d'oestrogène, son rôle est tout aussi déterminant. Notre goût pour l'attachement, notre envie de nous investir émotionnellement sont déterminés en partie par certains traits de personnalité, et sont aussi reliés à notre taux salivaire d'oestrogènes. Autant dire que le baiser est une manière d'annoncer ses intentions dès le départ, tant sur notre désir que la durée de la relation.

La bouche : organe audiovisuel du désir

Où vont se nicher les clignotants du désir, peut-on parfois se demander ? La bouche en est un indicateur incontournable, fournissant une foule d'indications. D'une grande mobilité, elle change de forme selon l'émotion ressentie, tandis que le son qu'elle émet est une musique qui indique l'état émotionnel de son porteur. "Comme si la personnalité, les motivations, les désirs et l'intelligence de l'autre se livraient à nous majoritairement par le biais de cet organe", développe Lucy Vincent. "C'est le journal télévisé de ce qui se passe dans le cerveau", ajoute-t-elle. Ce dernier reçoit de l'information par les formes de la bouche, ce qu'il entend et ce qu'il goûte. D'où l'importance des mots du désir, des mimiques et du goût de nos lèvres comme de notre langue. Tous sont autant d'indicateurs de l'intensité de notre désir. La bouche fournit alors implicitement une sorte de classement de l'aptitude du corps à interagir avec son environnement, y compris un autre corps.

Autant d'éléments qui lèvent le voile sur nos désirs de baisers goulus, si fréquents au départ d'une relation, quand ce n'est pas en public de surcroît. Ce prélude à "bouche que veux-tu" se révèle bel et bien "la manière idéale pour rapprocher intimement deux corps et deux cerveaux et les mettre sous influence hormonales favorables", confie Lucy Vincent. Alors qu'est-ce que nous attendons pour nous embrasser ?

Catherine Maillard

HISTOIRES DROLES

C'est un plongeur avec ses bouteilles qui est en train de contempler la faune sous-marine.

Il en est à -15 mètres lorsqu'il remarque un gars à côté de lui, en apnée... Aucune bouteille d'oxygène ou quoi que ce soit de l'équipement du plongeur traditionnel.

Le plongeur bouteille descend alors à -20 mètres mais se fait rapidement rejoindre par l'apnéiste.

Trois ingénieurs informaticiens se retrouvent ensemble au lavabo après être allés aux toilettes.

Le premier fait couler l'eau pendant 5 minutes, utilise la moitié de la réserve de savon liquide, se frotte énergiquement les mains et les essuie longtemps en

utilisant la moitié de la réserve de serviettes.

- "Nous, chez Windows, on est très minutieux."

Le deuxième utilise très peu d'eau, quelques gouttes de savon liquide, se frotte énergiquement les mains et les essuie avec une demi-serviette.

Alors, un peu vexé, le plongeur descend à -30 mètres... mais ne tarde pas à voir le gars en apnée se rapprocher de lui.

Énervé, il saisit sa craie et son petit écritoire hydrofuge et il écrit :

- QU'EST-CE QUE VOUS FOUTEZ SI BAS SANS ÉQUIPEMENT ?

Et l'autre lui prend la craie et écrit :

- JE ME NOIE, CONNARD !

- "Nous, chez Apple, on est très minutieux, et en plus, on est économe."

Le troisième semble distrait. Les deux premiers le regardent, et lui demandent, consternés : "Vous ne vous lavez donc pas les mains?"

- "Nous, chez Linux, on se pisse pas sur les doigts."

Méditons ... !

Observe-toi, tu constateras que tu as été dans ton enfance, et souvent que tu demeures aujourd'hui, dépendant de ce que l'on appelle globalement « le regard des autres sur toi »

Ce fut d'abord le regard (le vrai ou celui que tu as imaginé, interprété) de ton frère, de ta mère et sœurs, des membres de ta famille, de tes camarades d'école, de tes professeurs, etc. Plus tard, ton époux, ton épouse, tes enfants, tes voisins, tes collègues de travail, tes chefs, les gens « de ton milieu » etc. et sous ces regards, toujours les mêmes questions en toi, exprimées ou non, mai lancinantes,

tenaces : Qu'est-ce que l'on pense de moi ? Comment me juge-t-on ? Suis-je reconnu ? Considéré ? Apprécié ? Suis-je aimé ? ... Si la réponse est positive, tu respirez à pleins poumons et oses être toi-même, t'épanouissant au plein jour. Si la réponse est négative, tu tentes quelquefois hélas de te fabriquer un autre visage. C'est alors le « regard des autres » qui te façonne artificiellement. Ou bien, plus grave encore, tu « rentres dans ta coquille » et tu « t'écrases ». De tout sens tu freines alors ou tu bloques ton développement. Tu « refoules » la vie..

Michel QUOIST

PHARMACIES DE GARDE DU
27/03/17 AU 03/04/17

AKOFA Av maman N'Danida Amoutivé 22 21 00 97	*SILOE* carrefour Aflao Apédokoe Atigangomé 22 33 82 87
CENTRE 46, rue de la Gare (face SGGG) 22 21 83 30	*MAGNIFICAT* Aflao Sagbado Yokoè 22 56 43 20
CRISTAL Bd Houphouët-Boigny 22 20 90 91	*BETANIA* Totsi Gblekomé 22 43 89 40
CHÂTEAU D'EAU Près château d'eau de Bè 22 21 57 51	*NATION* Face ancien marché Totsi 22 25 99 65
N-D de MEDJ Bd du 13 janvier face Byblos 22 35 20 02	*CONFIANCE* Face GTA 22 42 43 81
HORIZON Nyékonakpoè 22 20 42 42	*LUMIÈRE* Agbalepédogan 22 25 15 26
PATIENCE Tokoin Gbadago 22 21 60 94	*LAUS DEO* route de Léo 2000,Adidoadin 22 25 15 05
GBOSSIME Face marché Gbossimé 22 22 50 50	*APOLLON* Non loin du carrefour des hirondelles, Avédji 22 31 01 07
JUSTINE 291,Bd des armées Tokoin Habitat 22 21 00 01	*ADONAI* Face hôtel la plantation à Agoè-Nyivé 22 50 04 05
YEM-BLA 258,Av Akéï face à la résidence 22 22 76 51	*CHARITÉ* À côté du CEG ' Agoè-Nyivé 22 25 12 60
FRATERNITÉ Hédzranawé près de la clinique St Joseph 22 26 81 55	*SHALOM* Agoè cacaveli non loin de BKS 22 51 87 60
APOTHEKA face FTF Kégué 22 61 57 57	*EMMAÜS* sur la route de mission Tové à côté du Bar solidarité 22 40 25 04
RAOUDHA Hédzranawé, derrière TOGO2000 22 61 39 39	*ABRAHAM* Agoè-Logopé Kossigan 22 50 10 00
MAWULE Bè kpota rond point Gakpoto 22 27 11 21	*La FLAMME D'AMOUR* Sise à Agodeke route d'Aneho 22 45 70 14
SARAH Près du centre de santé Adakpamé 22 27 09 25	*BAGUIDA* Face CMS de Baguida 22 35 47 77
ADIDOGOME face au camp 2ème RI d'Adidogomé 22 50 54 85	

Infrastructures au Togo RAC-TOGO VEUT PLUS DE TRANSPARENCE

Le Réseau Anti-Corruption-Togo (RAC-Togo) était le mercredi 23 mars 2017 face à la presse. Objectif, se prononcer sur les questions des infrastructures au Togo. Cette conférence de presse placée sous le thème « *Situation des infrastructures au Togo et le point de vue du RAC-Togo* » se situe dans le cadre des activités inscrites dans le plan d'action 2017 de cette organisation qui a fait depuis sa création en 2015, de la lutte contre la corruption sous toutes ses formes et dans tous les domaines son cheval de bataille.

C'est le Directeur Exécutif du Réseau Ebeh Kodjo Fabrice, qui a présidé les travaux de cette conférence de presse en présence de plusieurs membres du conseil

d'administration du RAC-Togo, ainsi que les représentants des organisations membres du réseau.

Dans son mot introductif, M. Ebeh a rappelé les efforts que le gouvernement a consentis ces dernières années dans le domaine de la construction des infrastructures en générales et celles routières en particulier. Ces efforts sont matérialisés cette année 2017 avec l'augmentation de 21%, soit 1 227,4 milliards par rapport au budget 2016.

Bien que le RAC-Togo salue cette avancée, il déplore tout de même les difficultés que traverse le secteur des infrastructures au Togo notamment, la mauvaise qualité de certains ouvrages, le non-respect des délais de



Journalistes et Responsables de RAC-Togo

livraison, les détournements de fonds et le manque de transparence dans l'attribution des marchés publics. Ceci en dépit des réformes engagées par l'Etat dans la promotion de la bonne gouvernance, la

transparence et surtout la lutte contre la corruption avec l'adoption de plusieurs textes comme, le code de la transparence dans la gestion des finances publiques en 2014, la création de l'autorité de régulation des marchés

publics, ...

RAC-Togo en appelle à tous les acteurs à œuvrer pour plus de transparence dans la gestion des fonds alloués aux infrastructures et exige du gouvernement, des audits de la gestion des fonds alloués à la réalisation des infrastructures routières au Togo durant la période 2012-2016. Ce qui permettra plus de transparence et de lutter contre la corruption.

Le Réseau Anti-Corruption-Togo, regroupe une quarantaine d'organisations de la société civile à savoir des ONGs, des Associations, des syndicats professionnels et des médias avec pour objectif de lutter contre la corruption sous toutes ses formes au Togo.

JCB

DIRECTION DE LA COMMUNICATION DE LA PRIMATURE

Communiqué de Presse

LA MISSION DU MILLENIUM CHALLENGE CORPORATION SALUE L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT A AMELIORER LE SECTEUR DES TIC

Lomé, le 24 mars 2017

Le Chef du Gouvernement Komi Selom Klassou a échangé cet après midi avec une mission du Millenium Challenge Corporation (MCC) conduite par Mme Grace MORGAN, Directrice du Programme Threshold. En séjour au Togo, dans le cadre de la formulation du Programme Threshold, la mission est allée discuter avec le Chef du Gouvernement des résultats de son analyse suite à une première mission qu'elle a déjà effectuée deux mois plus tôt à Lomé (du 15 au 27 janvier 2017).

Selon le chef de la mission, Mme Grace Morgan, Directrice du ProgrammeThreshold pour le Togo, il ressort de l'analyse faite par le MCC que les résultats sont un peu plus clairs en ce qui concerne le secteur des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et de l'Agriculture, dominée par le problème du foncier.

Quant au domaine des TIC, Mme MORGAN a relevé « des problèmes liés au manque de concurrence, de réglementation efficace ainsi qu'à l'absence d'un bon accès aux services ».

Madame Morgan a estimé cependant que « le gouvernement est en train de prendre sérieusement en considération ces problèmes en s'engageant à ouvrir le secteur des TIC aux opérateurs privés, à renforcer la régulation par un régulateur indépendant et à élargir l'accès à un service universel ».

Suite à ces discussions avec le Chef du Gouvernement, la mission du MCC et le Gouvernement sont parvenus à un consensus pour créer un plan d'action clair, a concédé Mme MORGAN.

La prochaine étape, a-t-elle dit, sera l'élaboration, par le Gouvernement, « d'une feuille de route qui indiquera la manière de réaliser les objectifs définis ».

Contact: aklevor@gmail.com



Projection sur les opportunités d'affaires LE TOGO SE VEND AU MAROC AVEC « DOING BUSINESS WITH TOGO » (Suite)

Germain E. MEBA a exposé la procédure des appels d'offres au Togo, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), l'industrie et la zone franche. Au cours de son exposé, il s'est appesanti sur la nouvelle loi relative à la zone Franche adoptée en 2011 ainsi que le Code d'Investissements, gage des investissements étrangers.

Un dernier aspect fortement développé dans ce panel par Monsieur Tchakoura GNON, Inspecteur des Douanes, Chef Division d'Etudes et Législations de l'Offices Togolais des Recettes (OTR), lors de sa présentation, est la mission de l'OTR en matière d'opportunités fiscales et douanières au Togo ainsi que les perspectives.

« *Doing Business with Togo* » est un portail ouvert sur les opportunités d'affaires et d'investissement au Togo, les atouts de la zone franche togolaise, les appels d'offres et marchés publics au Togo, les facilités d'ouverture de bureau de représentation ou filiale et également la fiscalité douanière.

Cette manifestation s'est illustrée également à travers des témoignages d'entreprises marocaines opérant déjà sur le marché togolais.

Soulignons que les échanges commerciaux entre le Maroc et le Togo demeurent très faibles par rapport au potentiel existant dans les deux pays. En 2015, le Maroc a représenté 2,26% des importations du Togo et 1,9% de ses exportations en 2015.

« Nous avons présenté aujourd'hui les potentialités économiques du Togo, sa position stratégique, la structure de la

population, la vision Emergence 2030 des dirigeants, lesquelles constitueront sans nul doute une occasion pour les entreprises marocaines de développer leur business actuel avec le Togo ou leurs projets d'investissements futurs dans ce pays » confie M. Koudjo ADANOU, Chargé d'Affaires de l'Ambassade.

La Co-organisation avec l'ASMEX, partenaire à cet événement, est stratégique dans la mesure où cette association a pour mission de représenter et de promouvoir la fonction et le rôle des exportateurs marocains en œuvrant à défendre leurs intérêts, à élargir leurs débouchés, les assister dans le développement de leurs compétences et promouvoir l'investissement et le partenariat multiformes avec les opérateurs étrangers.

L'ASMEX envisage d'organiser dans ce même élan une série de rencontres mensuelles en partenariat avec les Ambassades des pays africains accrédités au Maroc pour présenter les opportunités de partenariat et d'investissement.

Le Groupe HESTIM, grande école d'ingénierie et de management au Maroc est un partenaire de choix de l'Ambassade du Togo ; la formation et le développement du capital humain étant au cœur de la compétitivité des entreprises et du développement d'un pays.

LM

Conférence de l'AIPAC

ROBERT DUSSEY PRÉSENTE L'OBJECTIF ET LES RÉSULTATS ATTENDUS DU SOMMET AFRIQUE-ISRAËL DE LOMÉ

Robert Dussey (ministre des affaires étrangères) était face à l'assistance dimanche dernier à Washington dans le cadre de la conférence annuelle de l'AIPAC (American Israel Public Affairs Committee), séance au cours de laquelle le chef de la diplomatie togolaise a mis l'accent sur l'objectif et les résultats attendus du premier sommet Afrique-Israël de Lomé.

Ce sommet se tiendra du 16 au 20 octobre prochain dans la capitale togolaise. Ce premier événement du genre, conçu par Africa-Israel Connect et proposé aux deux gouvernements, réunira dans un même lieu pendant 5 jours, officiels israéliens et africains.

« J'ai informé les membres de l'AIPAC de l'objectif et les résultats attendus à ce premier sommet Afrique-Israël. L'objectif principal est de renforcer la coopération entre le continent africain et Israël autour des questions liées au développement,



Robert Dussey, Ministre des affaires étrangères

particulièrement celles de la haute technologie », a déclaré M.Dussey.

« A la fin de cette grande rencontre, un cadre de coopération sera adopté entre africains et israéliens », a poursuivi le ministre qui

était face à une assistance de plus de 6.000 personnes.

L'économie israélienne est basée sur un système capitaliste moderne d'un pays jeune qui se caractérise par un secteur

public relativement important et un secteur de la « high-tech » en croissance rapide.

Les entreprises israéliennes, principalement dans ce

domaine, sont très appréciées sur les marchés financiers mondiaux. L'Israël est le deuxième pays en nombre de sociétés cotées au NASDAQ (National Association of Securities Dealers Automated Quotations). Le NASDAQ est le deuxième plus important marché d'actions des États-Unis, en volume traité, derrière le New York Stock Exchange.

Notons que l'AIPAC est considéré comme un des lobbies les plus puissants des États-Unis, créé en 1951 aux États-Unis visant à soutenir Israël.

L'AIPAC s'appuie sur un réseau de plus de soixante-dix organisations qui lui sont affiliées, dont les représentants siègent à son comité directeur. Chaque année, l'AIPAC organise une conférence à Washington avec la présence de haut responsables politiques des deux pays.

Le messager & savoirnews



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE ORGANISE UNE VASTE OPERATION DE REHABILITATION GRATUITE DES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES A DOMICILE.

A CET EFFET, ELLE INVITE TOUT CLIENT POSSEDANT UNE INSTALLATION FILAIRE NON FONCTIONNELLE A SE RENDRE DANS TOUT ESPACE TELECOM POUR UNE PRISE EN CHARGE SPECIFIQUE DANS LE CADRE DE L'OPERATION.

TOGO TELECOM TIENT A RASSURER SON AIMABLE CLIENTELE QUE LES DISPOSITIONS PRISES CONCOURENT A AMELIORER DURABLEMENT LA QUALITE DE SES PRESTATIONS.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE D'AVANCE DE VOTRE CONTRIBUTION A LA REUSSITE DE CETTE OPERATION.

LA DIRECTION GENERALE

Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

~~18%~~



10%

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%